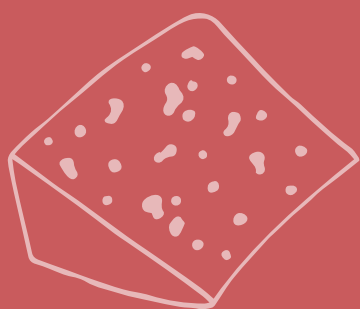




**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
OCCITANIE

LE PROGRAMME
LAIT ET FRUITS
À L'ÉCOLE
EN OCCITANIE

Une opportunité pour faire connaître
les produits locaux





EN QUOI CONSISTE LE PROGRAMME ?

Promouvoir des comportements alimentaires plus sains auprès des élèves de la maternelle aux lycées et enrichir leurs connaissances sur les produits agricoles et agroalimentaires, en particulier sous signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) sont les 2 objectifs du programme « Lait et Fruits à l'école ».

Ce programme consiste en l'octroi d'une aide pour la distribution de fruits et légumes ET/OU de lait et de certains produits laitiers aux élèves. Il peut être mis en œuvre de trois façons différentes :

- De la maternelle au lycée :
 - jusqu'au 31 décembre 2021, le midi durant le déjeuner (uniquement les produits SIQO, sous signe officiel de qualité : BIO, AOP, AOC, IGP, Label Rouge, STG)
 - jusqu'au 31 décembre 2023 au goûter à la sortie des cours ou à la garderie du soir (fruits et lait liquide SIQO et hors SIQO)
- Dans les collèges REP/REP+ de métropole (tous les collèges en outre-mer) : jusqu'au 31 décembre 2023, le matin à l'arrivée des élèves.

NOUVEAUTE
RENTREE
2020

La distribution des produits peut être effectuée au choix 2 ou 4 fois par semaine.



VOUS ÊTES AGRICULTEUR·RICE OU UN GROUPEMENT D'AGRICULTEURS ET VOUS SOUHAITEZ APPROVISIONNER LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Vous devez impérativement être référencé au moment du dépôt de la demande d'aide par l'établissement. Il est donc important de faire la démarche le plus rapidement possible.

- 1 Je contacte la Chambre d'agriculture de mon département.
- 2 Je me fais référencer auprès de FranceAgriMer en envoyant par courrier ou par mail à e-LFE@franceagrimer.fr le formulaire rempli et un exemple de récapitulatif de livraison conforme au modèle fourni par FranceAgriMer sur le site internet :

<https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Lait-et-Fruits-a-l-ecole/Agrement-et-Referencement>

Le fournisseur s'engage à fournir des produits éligibles, établir des bons de livraisons ou factures séparés spécifiques au programme indiquant les quantités livrées de chaque produit en litre ou en kilogramme et établir pour chaque période (trimestre) un récapitulatif conforme des quantités livrées par produit.

VOUS ÊTES UN ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE PUBLIC OU PRIVÉ OU UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

Les établissements publics (collectivités locales, collèges, lycées et autres structures supportant le coût de la restauration collective) et les organismes de gestion des établissements privés. Le porteur du programme sera en charge d'organiser les distributions, l'action éducative et d'effectuer les démarches pour la demande d'aide.

QUELLE EST LA DÉMARCHE ?

- 1 Je prends connaissance du programme et je définis mon projet : produits distribués, fréquence, élèves concernés et estimation de l'aide financière via le simulateur en ligne : <https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Dispositifs-par-filiere/Lait-et-Fruits-a-l-ecole/Mise-en-place-du-programme>
- 2 Je contacte la Chambre d'agriculture du département pour m'aider à identifier les produits disponibles localement et me faire accompagner dans la démarche.
- 3 Je m'inscris au programme en demandant un agrément sur le site de FranceAgriMer : <https://portailweb.franceagrimer.fr/portail/>
- 4 Je mets en œuvre la distribution de produits auprès d'un fournisseur référencé ainsi que la mesure éducative.
- 5 Je dépose ma demande d'aide via l'e-service de FranceAgriMer pour un montant minimum d'aide de 400 € par trimestre (Prévoir une marge d'erreur sur les volumes engagés afin d'éviter le risque de pénalités financières).
- 5 Je reçois le financement, sous 3 mois, calculé selon le forfait (par portion et par type de produits), le nombre d'élèves bénéficiaires et le nombre de distributions.

QUELQUES EXEMPLES D'AIDES ESTIMÉES À PARTIR DES FORFAITS 2019 SUR LE 2ND TRIMESTRE (11 SEMAINES OUVRÉES)

Attention, une seule distribution est comptabilisée si la semaine compte au moins un jour férié. Les montants des forfaits goûter sont identiques à ceux de la déclinaison matinale.

FRUITS NON BIO

Je suis un établissement de 600 élèves et je propose à la sortie des cours, 4 fois par semaine soit des fruits frais soit des salades de fruits nature déjà préemballés et découpés. Soit 44 distributions dont 20 distributions de fraises ou abricots (100 g) à 0,26 €, 20 distributions de pomme (100 g) à 0,16 € et 4 distributions de salade de fruits nature préemballés et découpés (100 g) à 0,57 €.

Aide estimée : $[600 \times 20 \times (0,26+0,16)] + (600 \times 4 \times 0,57) = 6\ 408$ € pour la période.

Volumes : 1200 kg de fraises ou abricots, 1200 kg de pommes et 240 kg de salade de fruits nature déjà préemballés et découpés.

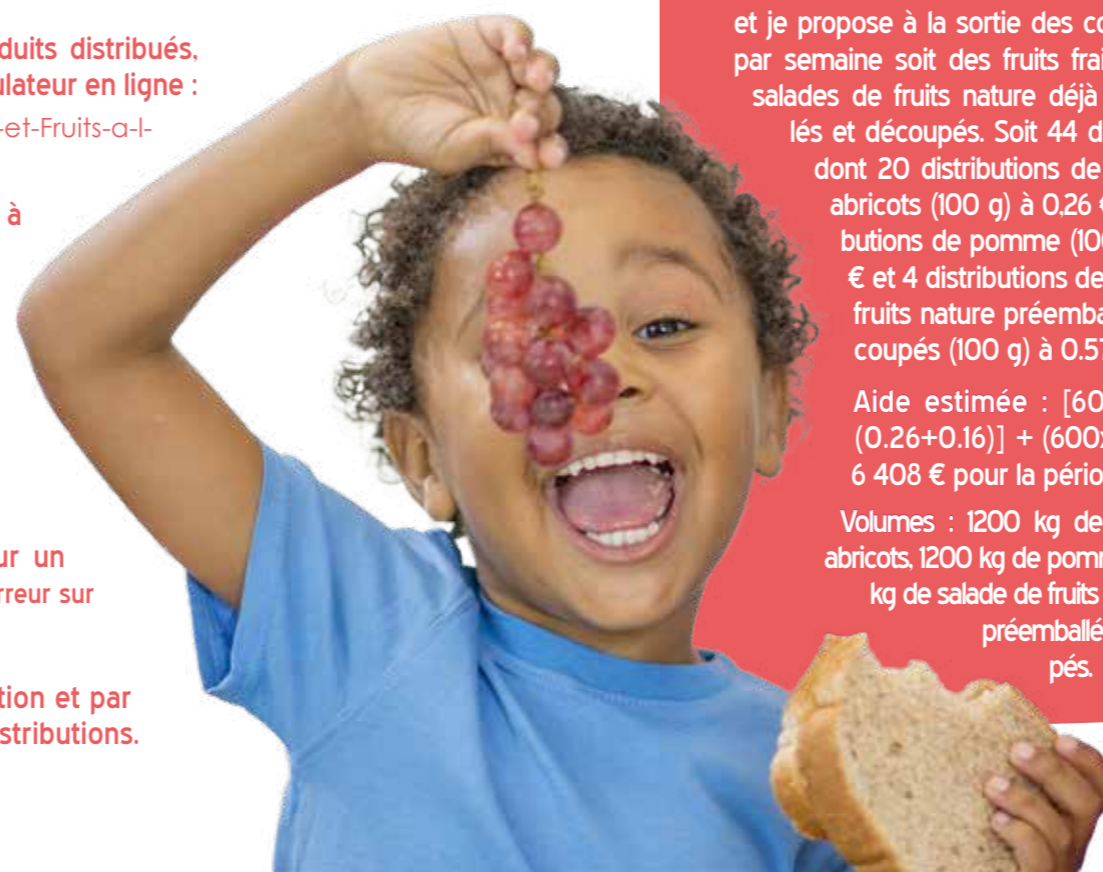
FRUITS BIO

Je suis un établissement de 300 élèves et je propose à la sortie des cours, 2 fois par semaine des fruits frais bio, soit 22 distributions dont 11 de fraises bio ou abricots bio (100 g) à 0,49€ et 11 de pommes bio (100 g) à 0,23 €.

Aide estimée : $[300 \times 11 \times (0,49+0,23)] = 2\ 376$ € pour la période

Volumes livrés : 330 kg de fraises ou abricots et 330 kg de pommes, de fruits nature.

Plus d'infos sur : <https://agriculture.gouv.fr/participer-au-programme-destination-des-ecoles>



CONTACTS

AUDE

Elodie SABATIER

Tél : 04 68 11 79 31 / 06 83 69 85 56
elodie.sabatier@aude.chambagri.fr

AVEYRON

Vianey BRIAND

Tél : 05 65 71 37 02
vianey.briand@aveyron.chambagri.fr

GARD

Michelle BERNE

Tél : 04 66 04 51 46 / 06 15 64 87 61
michelle.berne@gard.chambagri.fr

HAUTE-GARONNE

Elsa DUCOUSSO

Tél : 05 61 10 43 35 / 06 43 18 57 01
elsa.ducouso@haute-garonne.chambagri.fr

GERS

Marie REY

Tél : 05 62 61 77 40
tfa@gers.chambagri.fr

HERAULT

Laure TÉZENAS DU MONTCEL

Tél : 06 18 36 81 71
tezenas@herault.chambagri.fr

LOT

Fanny MELET/Nathalie MANENC

Tél : 05 65 23 22 21
f.melet@lot.chambagri.fr

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Sophie GABOLDE

Tél : 04 68 35 74 02
s.gabolde@pyrenees-orientales.chambagri.fr

TARN

Carine LACLAU

Tél : 05 63 48 83 83
c.laclau@tarn.chambagri.fr

COORDINATION RÉGIONALE

Marie LARGEAUD

Tél : 04 67 20 88 93 / 06 31 43 74 09
marie.largeaud@occitanie.chambagri.fr

PILOTAGE RÉGIONAL DRAAF

Donald LECOMTE

Tél : 05 61 10 62 71 / 07 86 51 56 46
donald.lecomte@agriculture.gouv.fr



AVEC LA
CONTRIBUTION
FINANCIÈRE
DU COMPTE
D'AFFECTATION
SPÉCIALE
DÉVELOPPEMENT
AGRICOLE
ET RURAL



Programme
de l'Union
européenne
à destination des
écoles

